

# OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

Visant les actions de la société



initée par



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,  
FINANCIERES ET COMPTABLES DE GROUPE FIGARO S.A.S.**

Le présent document relatif aux autres informations de l'Initiateur, la société Groupe Figaro, a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'**AMF**) le 19 octobre 2010, conformément à l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et à son instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Groupe Figaro.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat simplifiée visée par l'AMF le 19 octobre 2010 sous le numéro 10-365, en application d'une décision de conformité en date du 19 octobre 2010.

Le présent document est disponible sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peut être obtenu sans frais sur simple demande auprès de :

**GROUPE FIGARO**  
14 Boulevard Haussmann  
75009 PARIS

**CM-CIC EMETTEUR**  
Département Corporate de CM-CIC SECURITIES  
6, avenue de Provence – 75441PARIS CEDEX 09

## SOMMAIRE

### Page

|     |                                                                             |    |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.  | RAPPEL DES PRINCIPAUX TERMES DE L'OFFRE .....                               | 3  |
| 1.1 | Caractéristiques de l'Offre .....                                           | 3  |
| 1.2 | Financement de l'Offre.....                                                 | 4  |
| 2.  | PRESENTATION DE L'INITIATEUR.....                                           | 4  |
| 2.1 | Informations générales concernant l'Initiateur .....                        | 4  |
| 2.2 | Direction et contrôle de l'Initiateur .....                                 | 5  |
| 2.3 | Informations relatives au capital social de l'Initiateur .....              | 6  |
| 2.4 | Bref historique et description sommaire des activités de l'Initiateur ..... | 7  |
| 2.5 | Evénements exceptionnels et litiges significatifs.....                      | 7  |
| 2.6 | Information financière de l'Initiateur .....                                | 7  |
| 3.  | PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT.....                | 15 |

## 1. RAPPEL DES PRINCIPAUX TERMES DE L'OFFRE

Le présent document a été établi conformément aux dispositions des articles 231-13, 231-16 et 231-18 du Règlement général de l'AMF dans le cadre de l'Offre (dont les termes sont définis ci-dessous) déposée par la société GROUPE FIGARO (*Groupe Figaro* ou l'*Initiateur*).

### 1.1 Caractéristiques de l'Offre

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement de l'article 233-1 1° du Règlement général de l'AMF, Groupe Figaro, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 429.902.988 euros, dont le siège social est situé 14, boulevard Haussmann, 75009 Paris, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 401 328 919, propose, de manière irrévocable, aux actionnaires d'Adenclassifieds, société anonyme de droit français au capital de 7.052.956 euros, dont le siège social est situé 1-3, rue La Fayette 75009 Paris, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 431 373 471 (*Adenclassifieds* ou *la Société*) et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé NYSE-Euronext Paris (Compartiment C) sous le code ISIN FR0004053932, d'acquérir la totalité de leurs actions au prix unitaire de 27 euros par action (l'*Offre*).

Groupe Figaro détenant, directement et indirectement (au travers des sociétés Sicce et Figaromedias qu'il contrôle), 6.191.109 actions Adenclassifieds représentant autant de droits de vote, soit 87,78 % du capital et des droits de vote existants, soit plus de la moitié du capital et des droits de vote de la Société, l'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée prévue aux articles 233-1 et suivants du Règlement général de l'AMF.

CM-CIC Securities (*CM-CIC Securities*), en qualité d'établissement présentateur, a déposé le projet d'Offre auprès de l'AMF pour le compte de l'Initiateur le 29 septembre 2010. CM-CIC Securities garantit, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du Règlement général de l'AMF, la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre porte sur la totalité des actions existantes Adenclassifieds non détenues, directement ou indirectement, par l'Initiateur à l'exclusion des 143.021 actions attribuées gratuitement et dont la période de conservation n'aura pas expiré à la date de clôture de l'Offre, soit 718.826 actions Adenclassifieds.

La Société ayant fait part de son intention de ne pas apporter à l'Offre les 85.838 actions qu'elle détient, seules 632.988 actions Adenclassifieds sont susceptibles d'être apportées à l'Offre.

Le contexte et les modalités de l'Offre sont détaillés dans la note d'information établie par l'Initiateur ayant reçu le visa n° 10-365 en date du 19 octobre 2010 et disponible sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peut être obtenu sans frais auprès de :

**GROUPE FIGARO**  
14 Boulevard Haussmann  
75009 PARIS

**CM-CIC EMETTEUR**  
Département Corporate de CM-CIC SECURITIES  
6, avenue de Provence – 75441PARIS CEDEX 09

## **1.2 Financement de l'Offre**

### **1.2.1 Coût de l'Offre**

Le montant global des frais exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, en ce compris notamment les frais de courtage et les autres frais d'intermédiaires, les honoraires et autres frais de conseils externes, financiers, juridiques, comptables ainsi que tous experts et autres consultants et les frais de publicité et de communication ainsi que le montant des frais relatifs au financement de l'Offre est estimé à environ 450.000 euros, TVA incluse.

### **1.2.2 Financement de l'Offre**

Dans l'hypothèse où la totalité des actions de la Société visées par l'Offre seraient apportées à l'Offre, le montant total de la contrepartie en numéraire devant être payée par l'Initiateur aux actionnaires de la Société ayant apporté leurs actions s'élèverait à 18,2 millions d'euros, en ce compris les actions achetées sur le marché depuis le début de la période d'offre.

Le financement de ces 18,2 millions d'euros sera assuré à hauteur de 10 millions d'euros par un crédit consenti au profit de l'Initiateur par CM-CIC et pour le solde par la trésorerie existante de l'Initiateur.

## **2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR**

### **2.1 Informations générales concernant l'Initiateur**

#### **2.1.1 Dénomination sociale**

GRUPE FIGARO S.A.S.

#### **2.1.2 Siège social**

Le siège social de l'Initiateur est situé au 14, boulevard Haussmann – 75009 PARIS

#### **2.1.3 Forme et nationalité**

L'Initiateur est une société par actions simplifiée unipersonnelle de droit français.

#### **2.1.4 Registre du commerce**

L'Initiateur est identifié auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 401 328 919.

#### **2.1.5 Durée et exercice social**

L'Initiateur est une société créée et immatriculée le 15 juin 1995 et, sous réserve de prorogation ou de dissolution anticipé, expirera le 15 juin 2194.

L'exercice social de L'Initiateur commence le 1er janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de chaque année.

#### **2.1.6 Objet social**

L'objet social de l'Initiateur est défini à l'article 2 de ses statuts, reproduit ci-dessous:

"La présente société par actions simplifiée a pour objet de procéder en tous pays, à toutes opérations de financement, de créer seule ou avec des tiers toutes sociétés, groupements, organismes ou affaires, d'y prendre des participations ou de les gérer directement ou par l'intermédiaire de tiers pour elle-même ou pour le compte de tiers. Aux fins ci-dessus, elle pourra procéder à toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières."

#### 2.1.7 Lieu où les documents sociaux de l'Initiateur peuvent être consultés

Les documents sociaux de l'Initiateur peuvent être consultés à son siège social sis 14, boulevard Haussmann – 75009 Paris.

## 2.2 Direction et contrôle de l'Initiateur

### 2.2.1 Administration et Direction Générale

Les seuls mandataires sociaux de l'Initiateur sont son Président et son Directeur Général.

Les fonctions du Président de l'Initiateur sont exercées par Monsieur Serge Dassault, né le 4 avril 1925 à 75004 Paris, de nationalité française, domicilié au 9, Rond Point des Champs-Élysées à 75008 Paris, qui a été nommé par décision de l'associé unique en date du 21 décembre 2006 pour une durée illimitée.

Les fonctions du Président prennent fin soit par le décès, la démission, la révocation, l'expiration de son mandat, soit par l'ouverture à l'encontre de celui-ci d'une procédure de redressement et de liquidation judiciaire. Le Président peut démissionner de son mandat sous réserve de respecter un préavis d'un mois lequel pourra être réduit lors de la consultation de la collectivité des associés qui aura à statuer sur le remplacement du Président démissionnaire. La démission du Président n'est recevable que si elle est adressée à chacun des associés par lettre recommandée. Le Président personne physique, sera considéré comme démissionnaire à la date où il aura atteint l'âge de 90 ans révolus. Le Président est révocable à tout moment par décision de la collectivité des associés délibérant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires prises à la majorité des 2/3.

La décision de révocation du Président peut ne pas être motivée. En outre, le Président sera révocable par le Tribunal de commerce pour cause légitime, à la demande de tout associé.

Le Président représente la société à l'égard des tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social. Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Président qui ne relèvent pas de l'objet social à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication suffise à constituer cette preuve. Le Président peut déléguer à toute personne de son choix, portant le titre de Directeur Général ou Directeur Général Délégué, les pouvoirs qu'il exerce.

Les fonctions de Directeur Général de l'Initiateur sont exercées par Monsieur Francis Morel, né le 16 juillet 1948 à 75013 Paris, de nationalité française, domicilié au 14, boulevard Haussmann à 75009 Paris, qui a été nommé par décision du Président en date du 7 avril 2010 pour la durée du mandat du Président. Toutefois, en cas de cessation des fonctions du Président, le Directeur Général reste en fonction, sauf décision contraire de l'associé unique, jusqu'à la nomination du nouveau Président. Le Directeur Général peut être révoqué à tout moment sans qu'un juste motif soit nécessaire, par décision du Président.

Le Directeur Général est investi des mêmes pouvoirs que ceux du Président conformément à l'article L. 227-6 du Code de commerce et de l'article 14 des statuts de la société. A cet égard, il représente la société et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de son objet social.

### 2.2.2 Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes titulaires de l'Initiateur sont:

**APLITEC**  
44 Quai de Jemmapes  
75010 PARIS

**MAZARS**  
Exaltis – 61, rue Henri Regnault  
92075 LA DEFENSE CEDEX

Les commissaires aux comptes suppléants de l'Initiateur sont:

**Monsieur Pierre LAOT**  
44, Quai de Jemmapes  
75010 PARIS

**Monsieur Raymond PETRONI**  
Exaltis – 61, rue Henri Regnault  
92075 LA DEFENSE CEDEX

## 2.3 Informations relatives au capital social de l'Initiateur

### 2.3.1 Capital social

Le capital social de l'Initiateur est fixé à la somme de 429.902.988 euros. Il est divisé en 35.825.249 actions d'une valeur nominale de 12 euros chacune, de même catégorie.

### 2.3.2 Forme des actions

Les actions sont obligatoirement nominatives. Elles sont inscrites dans un compte ouvert par la société dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi et les règlements en vigueur.

### 2.3.3 Droits de vote

Chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales. Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.

### 2.3.4 Répartition du capital social

L'Initiateur est une société non cotée.

A la date du présent document, l'Initiateur est détenue à 100% par la société Socpresse, elle-même contrôlée directement et indirectement, à hauteur de 99,75% par le Groupe GIMD.

### 2.3.5 Autres titres donnant accès au capital

L'Initiateur n'a pas émis de titres donnant accès, immédiatement ou à terme, à son capital social et n'a pas émis d'actions à droit de vote double.

### 2.3.6 Dividendes

L'Initiateur n'a distribué aucun dividende depuis sa constitution le 15 juin 1995.

## 2.4 Bref historique et description sommaire des activités de l'Initiateur

L'Initiateur a pour seule activité la détention et la gestion de participations. En effet, au cours de ces dernières années, l'Initiateur a développé des prises de participation, notamment au sein des sociétés suivantes : EVENE, SPORT 24, TICKETAC, METEOCONSULT, HOLDING DES EDITIONS FINANCIERES, etc.

**L'Initiateur** et ses différentes filiales constituent un groupe d'informations médias, présent dans plusieurs activités, du "print au web", de l'éditorial aux annonces classées, du journalisme à la syndication, en passant par le conseil en patrimoine ou la réalisation d'émissions audiovisuelles.

Les principales publications "Figaro" incluent le Figaro Quotidien, et ses suppléments, notamment le *Figaroscope*, le *Figaro littéraire*, et le *Figaro Patrimoine*, le *Figaro Magazine* et *Madame Figaro*.

TV Magazine, les revues du Particulier, le Journal des Finances et l'Indicateur Bertrand sont respectivement spécialisés dans les domaines de la programmation TV et de l'actualité people, de la gestion patrimoniale et de la finance, et de l'immobilier.

Depuis le début des années 2000, l'Initiateur s'est résolument orienté vers un développement sur Internet. Cette stratégie se traduit par le développement de sites éditoriaux (le figaro.fr, le jdf.com, sport24.com, etc.), d'une activité de commerce en ligne (ticketac.com, bazarchic.com) et du pôle d'annonces classées ADENCLASSIFIEDS (keljob.com, cadremploi.fr, etc.).

Avec un chiffre d'affaire total en 2009 de 501 M€, l'Initiateur et ses 2037 collaborateurs apparaît comme un acteur majeur du monde des médias. 582 journalistes, 867 cadres et 588 employés, ouvriers et autres personnels assurent au quotidien la conception et la fabrication de titres puissants et diversifiés.

En 2009, l'Initiateur a réalisé un résultat opérationnel courant de 18,5 M€ (\*).

### Résultats consolidés (\*) du Groupe Figaro

| M€                            | Données annuelles |               | Données semestrielles |                 |
|-------------------------------|-------------------|---------------|-----------------------|-----------------|
|                               | Exercice 2008     | Exercice 2009 | A fin juin 2009       | A fin juin 2010 |
| Chiffre d'affaires consolidé  | 540,5             | 501,1         | 250,0                 | 254,9           |
| Résultat opérationnel courant | 18,8              | 18,6          | 5,0                   | 14,5            |

(\*) Données consolidées non auditées

## 2.5 Evénements exceptionnels et litiges significatifs

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe pas d'évènements exceptionnels ou de litiges significatifs susceptibles d'affecter défavorablement son activité, sa situation financière ou ses actifs.

## 2.6 Information financière de l'Initiateur

### 2.6.1 Comptes sociaux de l'Initiateur au 31 décembre 2009

### 2.6.1.1 Bilan au 31 décembre 2009

#### INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LA SOCIETE GROUPE FIGARO

| BILAN ACTIF (en K€)                  |                                 | 31/12/2009     | 31/12/2008     |
|--------------------------------------|---------------------------------|----------------|----------------|
| ACTIF NON COURANT                    | Participations financières      | 620 291        | 494 491        |
|                                      | <b>TOTAL I</b>                  | <b>620 291</b> | <b>494 491</b> |
| ACTIF COURANT                        | Clients et comptes rattachés    | 36             | 144            |
|                                      | Autres créances                 | 23 014         | 38 931         |
|                                      | Valeurs mobilières de placement | 6 975          | 4 990          |
|                                      | Disponibilités                  | 1              | 505            |
|                                      | Charges constatées d'avance     | 121            | 267            |
|                                      | <b>TOTAL II</b>                 | <b>30 147</b>  | <b>44 837</b>  |
| Frais d'émission d'emprunts à étaler |                                 | 152            | 187            |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                   |                                 | <b>650 590</b> | <b>539 515</b> |

#### INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LA SOCIETE GROUPE FIGARO

| BILAN PASSIF (en K€) |                                                        | Au 31/12/2009  | Au 31/12/2008  |
|----------------------|--------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| CAPITAUX PROPRES     | Capital social                                         | 409 903        | 374 903        |
|                      | Primes d'émission                                      | 914            | 914            |
|                      | Réserves                                               | 2 891          | 2 891          |
|                      | Report à nouveau                                       | (35 481)       | 19 081         |
|                      | Bénéfices de l'année                                   | 4 431          | (54 562)       |
|                      | Provisions règlementées                                | 204            | 80             |
|                      | <b>TOTAL I</b>                                         | <b>382 862</b> | <b>343 307</b> |
| PROVISIONS           | Provisions pour risques                                | 322            |                |
| <b>TOTAL II</b>      |                                                        | <b>322</b>     |                |
| PASSIF COURANT       | Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 79 615         | 94 183         |
|                      | Emprunts et dettes financières diverses                | 186 936        | 99 321         |
|                      | Fournisseur et autres                                  | 733            | 2 437          |
|                      | Autres dettes                                          | 121            | 267            |
|                      | <b>TOTAL III</b>                                       | <b>267 405</b> | <b>196 208</b> |
| <b>TOTAL PASSIF</b>  |                                                        | <b>650 590</b> | <b>539 515</b> |

### 2.6.1.2 Compte de Résultat au 31 décembre 2009

#### INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LA SOCIETE GROUPE FIGARO

| COMPTE DE RESULTAT (en K€)      |                                                                         | Au 31/12/2009  | Au 31/12/2008     |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------|
|                                 | Chiffres d'affaires                                                     | 0              | 0                 |
|                                 | <b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>                                               | <b>0</b>       | <b>0</b>          |
|                                 | Autres achats et charges externes                                       | 115            | 225               |
|                                 | Impôts, taxes et versements assimilés                                   | 46             | 47                |
|                                 | Dépréciation                                                            |                |                   |
|                                 | Autres charges d'exploitation                                           |                |                   |
|                                 | <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>                                           | <b>161</b>     | <b>272</b>        |
| <b>RES ULTAT D'EXPLOITATION</b> |                                                                         | <b>( 161 )</b> | <b>( 272 )</b>    |
|                                 | Produits financiers de participations                                   | 37 310         | 9 059             |
|                                 | Autres intérêts et produist assimilés                                   | 595            | 2 528             |
|                                 | Produits nets sur cessions de VMP                                       | 6              | 122               |
|                                 | Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions               | ( 28 673 )     | ( 53 943 )        |
|                                 | Intérêts et charges assimilées                                          | ( 4 523 )      | ( 12 003 )        |
| <b>RES ULTAT FINANCIER</b>      |                                                                         | <b>4 715</b>   | <b>( 54 237 )</b> |
|                                 | Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnels | 124            | 53                |
| <b>RES ULTAT EXCEPTIONNEL</b>   |                                                                         | <b>( 124 )</b> | <b>( 53 )</b>     |
| <b>RES ULTAT DE L'EXERCICE</b>  |                                                                         | <b>4 430</b>   | <b>( 54 562 )</b> |

## 2.6.2 Rapport des commissaires aux comptes

*Groupe Figaro  
Comptes Annuels  
Exercice clos le  
31 décembre 2009*

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GROUPE FIGARO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans le contexte d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte et en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, que nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Le paragraphe 2.1 de la note 2 « Règles et méthodes comptables » expose les modalités d'évaluation et de dépréciation des titres de participations figurant à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette comptable de 620 millions d'euros.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables appliquées et des estimations significatives retenues par votre société, nous avons vérifié le bien fondé de ces méthodes comptables, leur correcte application et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations ainsi que les informations fournies dans la note de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Président.

Fait à PARIS et à COURBEVOIE, le 11 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC SA

GERARD LEPLÉ

STEPHANE LAMBERT

MAZARS

MANUELA BAUDOIN-REVERT

#### 2.6.3 Données financières au 30 juin 2010

Les données financières de Groupe Figaro au 30 juin ne sont pas audités.

### 2.6.3.1 Bilan au 30 juin 2010

#### INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LA SOCIETE GROUPE FIGARO

| BILAN ACTIF (en K€)                  |                                 | 30/06/2010     | 31/12/2009     |
|--------------------------------------|---------------------------------|----------------|----------------|
| Capital Souscrit non appelé          |                                 | 10 000         |                |
| ACTIF NON COURANT                    | Participations financières      | 644 728        | 620 291        |
|                                      | <b>TOTAL I</b>                  | <b>654 728</b> | <b>620 291</b> |
| ACTIF COURANT                        | Clients et comptes rattachés    | 18             | 36             |
|                                      | Autres créances                 | 7 390          | 23 014         |
|                                      | Valeurs mobilières de placement |                | 6 975          |
|                                      | Disponibilités                  | 1              | 1              |
|                                      | Charges constatées d'avance     | 66             | 121            |
|                                      | <b>TOTAL II</b>                 | <b>7 475</b>   | <b>30 147</b>  |
| Frais d'émission d'emprunts à étaler |                                 | 133            | 152            |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                   |                                 | <b>662 336</b> | <b>650 590</b> |

#### INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LA SOCIETE GROUPE FIGARO

| BILAN PASSIF (en K€) |                                                        | Au 30/06/2010  | Au 31/12/2009  |
|----------------------|--------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| CAPITAUX PROPRES     | Capital social                                         | 429 903        | 409 903        |
|                      | Primes d'émission                                      | 914            | 914            |
|                      | Réserves                                               | 2 891          | 2 891          |
|                      | Report à nouveau                                       | (31 050)       | (35 481)       |
|                      | Bénéfices de l'année                                   | 7 030          | 4 431          |
|                      | Provisions règlementées                                | 289            | 204            |
| <b>TOTAL I</b>       |                                                        | <b>409 977</b> | <b>382 862</b> |
| PROVISIONS           | Provisions pour risques                                | 322            | 322            |
| <b>TOTAL II</b>      |                                                        | <b>322</b>     | <b>322</b>     |
| PASSIF COURANT       | Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 74 249         | 79 615         |
|                      | Emprunts et dettes financières diverses                | 176 916        | 186 936        |
|                      | Fournisseur et autres                                  | 805            | 733            |
|                      | Autres dettes                                          | 66             | 121            |
| <b>TOTAL III</b>     |                                                        | <b>252 036</b> | <b>267 405</b> |
| <b>TOTAL PASSIF</b>  |                                                        | <b>662 336</b> | <b>650 590</b> |

### 2.6.3.2 Compte de Résultat au 30 juin 2010

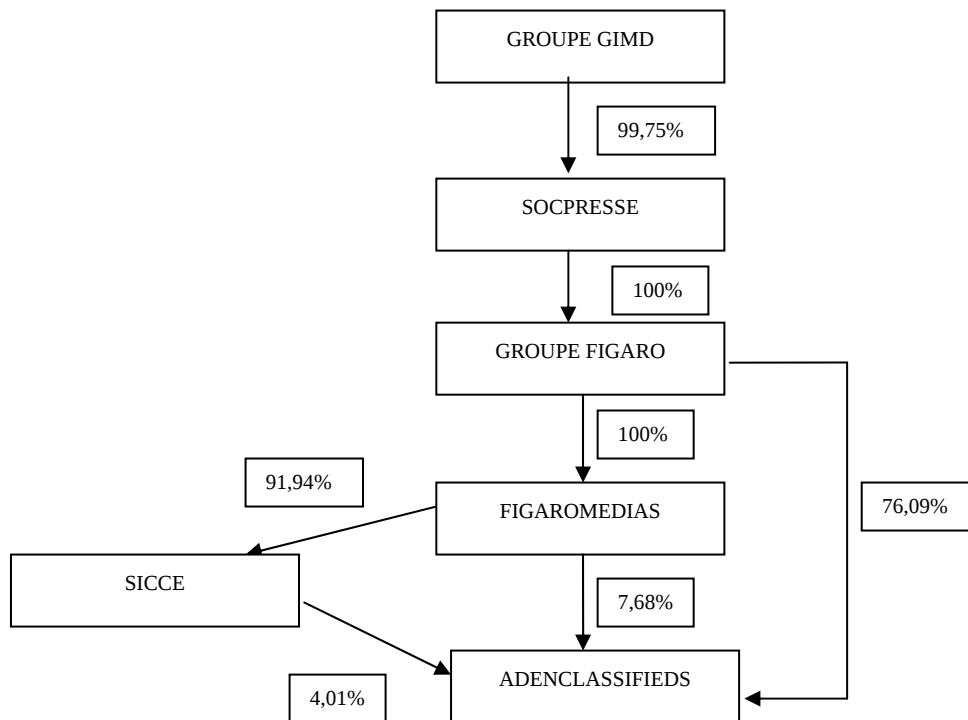
#### INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LA SOCIETE GROUPE FIGARO

| COMPTE DE RESULTAT (en K€)     |                                                           | Au 30/06/2010 | Au 30/06/2009  |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------------|---------------|----------------|
|                                | Chiffres d'affaires                                       | 0             | 0              |
|                                | <b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>                                 | <b>0</b>      | <b>0</b>       |
|                                | Autres achats et charges externes                         | 131           | 122            |
|                                | Impôts, taxes et versements assimilés                     | 40            | 39             |
|                                | Dépréciation                                              |               |                |
|                                | Autres charges d'exploitation                             |               |                |
|                                | <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>                             | <b>171</b>    | <b>161</b>     |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b> |                                                           | <b>(171)</b>  | <b>(161)</b>   |
|                                | Produits financiers de participations                     | 9 347         | 29 250         |
|                                | Autres intérêts et produits assimilés                     | 81            | 468            |
|                                | Produits nets sur cessions de VMP                         | 1             | 5              |
|                                | Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions | (18)          | (28 318)       |
|                                | Intérêts et charges assimilées                            | (2 125)       | (2 245)        |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>      |                                                           | <b>7 286</b>  | <b>(840)</b>   |
|                                | Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions | 85            | 46             |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>   |                                                           | <b>(85)</b>   | <b>(46)</b>    |
|                                |                                                           |               |                |
| <b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>  |                                                           | <b>7 030</b>  | <b>(1 047)</b> |

### 3. ORGANIGRAMME SIMPLIFIE

L'Initiateur détient 6.191.109 actions et droits de vote d'Adenclassifieds, soit 87,78% de son capital et du nombre total de droits de vote théoriques (nombre de droits de vote déterminés sur la base de l'article 233-11 du Règlement général de l'AMF, c'est à dire sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés un droit de vote, y compris les 85.838 actions auto-détenues privées de droit de vote).

A ce jour, cette détention s'organise de la manière suivante :



#### 4. PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J’atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que le présent document, qui a été déposé le 19 octobre 2010 et qui sera diffusé le 21 octobre 2010, soit au plus tard la veille du jour de l’ouverture de l’offre, comporte l’ensemble des informations requises par l’article 231-28 du Règlement général de l’Autorité des Marchés Financiers et par l’Instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 de l’Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de l’offre publique d’achat simplifiée initiée par Groupe Figaro visant les actions de la Société Adenclassifieds. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d’omission de nature à en altérer la portée ».

A Paris, le 19 octobre 2010

Monsieur Francis MOREL  
Directeur Général de GROUPE FIGARO